

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Comité Syndical
Du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien.

Réunion du 20 janvier

L'an deux mille vingt-deux à 18h00

Le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au domaine de Bayssan, à Béziers, sous la présidence de Monsieur Gérard ABELLA, président du Syndicat.

Etaient présents ou représentés à cette réunion :

M. Gérard ABELLA, M. Alain CARALP, M. Philippe FAURÉ, M. Bertrand GELLY, M. Franck LERICHE, M. Philippe MARIN, M. Yves MICHEL, M. Gérard NAUDIN, Mme Sophie NOGUÈS, Mme Séverine SAUR, M. Fabrice SOLANS, M. Christophe THOMAS, M. Luc ZÉNON.

Etaient Excusés à cette réunion :

M. Claude ALLINGRI, M. Jacques BOLINCHES, M. Didier BRESSON, M. Joël CARRIER, M. Cyril DUCRU, M. Sébastien FREY, Mme Julie GARCIN-SAUDO, M. Vincent GAUDY, M. Robert GELY, Mme Laurence MABELLY, M. Pierre MARHUENDA, M. Christophe MORGO.

Assistaient également à la réunion :

Mme Véronique DUBOIS (SMETA).

Objet : Programme d'actions 2022

Monsieur le Président expose les faits suivants :

« Le programme d'actions 2021 comprenaient un certain nombre d'opérations reconduites chaque année (suivi des réseaux de surveillance, suivi des prélèvements, bilan annuel de la ressource, animations en milieu scolaire, animation de la charte «Je ne gaspille pas l'eau», mise à jour du tableau de bord du SAGE). Toutes ces opérations ont été engagées et finalisées.

D'autres opérations phares du contrat de nappe étaient inscrites au programme. Leur état d'avancement est le suivant :

- Mise en place de compteurs communicants sur les forages prélevant plus de 5000 m³ par an et développement d'une plateforme de télégestion : le syndicat a souhaité être accompagné pour mettre en œuvre cette opération qui réclame des compétences multi métiers. Une prestation d'assistance à maître d'ouvrage a été sollicitée après rédaction d'un cahier des charges. Le rééquipement du réseau piézométrique et la télégestion des relevés du niveau de la nappe ont été intégré à cette opération. L'entreprise Urban Wave spécialiste de l'IoT a été retenue. La réunion de lacement a eu lieu en décembre 2021.

- Etude des relations entre la nappe alluviale de l'Hérault et la nappe astienne : cette étude a été confiée au bureau d'études ANTEA (34). La phase consacrée à la définition de la structure géologique du secteur d'étude (Florensac-Bessan) a été engagée et finalisée. 10 sondages ont été réalisés ainsi qu'un profil géophysique à proximité de la confluence de la Thongues.

REÇU EN PREFECTURE

le 27/01/2022

Application agréée E-legalite.com

- Accompagnement des usagers vers la révision de leur autorisation de prélèvements : la révision des autorisations de prélèvements des campings a mobilisé, pour la deuxième année consécutive, les services de la DDTM et le SMETA, compte tenu des enjeux économiques et des freins rencontrés dans l'application du partage de la ressource. Les arrêtés préfectoraux définitifs devraient être publiés avant fin janvier 2022.

- Accompagnement des usagers dans la réalisation des économies d'eau : le SMETA s'est engagé à accompagner les usagers concernés par la révision de leur autorisation de prélèvement pour élaborer leur plan d'action (attendu par la DDTM) et en faciliter le financement. Une procédure de recrutement d'un technicien-animateur a été engagée pour renforcer les effectifs. Aucune candidature répondant au besoin n'ayant été reçue, le syndicat a engagé cette action en faisant appel au personnel en poste. Les premiers dossiers sont pris en charge.

- Refonte du site internet du SMETA : Une consultation des entreprises a été organisée sur la base d'un cahier des charges détaillé rédigé par le SMETA. L'entreprise ABTEL(30) a été retenue. Elle hébergera le site et gèrera le nom de domaine une fois le nouveau site développé. Sa mise en ligne devrait intervenir avant juin 2022.

Les autres opérations n'ont été pas ou peu engagées faute de temps. Les réunions de concertation ont été contraintes par la crise sanitaire toujours d'actualité. Le projet de déménagement des bureaux a également mobilisé une partie de l'équipe.

Le programme d'actions 2022 s'effectuera dans la continuité du programme précédent, en s'articulant autour des actions pluriannuelles et des opérations engagées en 2020 et 2021 dont la mise en œuvre s'inscrit sur plusieurs années.

Les phases de travail à engager seront les suivantes :

- Compteurs communicants : définition de la solution – rédaction des CCTP- consultation des entreprises
- Etude Hérault/astien : réalisation phase 2
- Accompagnement des usagers vers la révision de leur autorisation de prélèvement : agriculteurs
- Accompagnement des usagers pour la réalisation des économies d'eau : les campings – les ASL et autres collectivités privées.
- site internet : refonte et mise en ligne.

A noter qu'un avenant au contrat de nappe 2020-2022 pourrait être proposé pour assurer le financement de nouvelles opérations au-delà de 2022. Le SMETA, les communautés d'agglomérations et les campings sont les maîtres d'ouvrages les plus concernés ».

Où l'exposé de Monsieur le Président et après délibération le Comité Syndical, **APPROUVE, à l'unanimité** le programme d'actions 2022 tel que détaillé en séance.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. [illegible]', is written over a circular official stamp. The stamp contains text that is mostly illegible but appears to include 'COMITÉ SYNDICAL' and 'SMETA'.

Programme d'actions 2022-SMETA

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations	
				Sem 1	Sem 2				
SUIVI DE LA RESSOURCE	Suivi et maintenance du réseau piézométrique	SAGE/PGRE	1	Travaux d'entretien - remplacement capteurs		Technicien	3500 €	SMETA : 100 %	
	Suivi du réseau qualité	SAGE/PGRE	1	Hautes eaux	Basses eaux	Technicien	18 000 €	AE : 50 % SMETA : 50%	
	Suivi des prélèvements	SAGE/PGRE	1	Enquête annuelle + organisation du suivi mensuel et hebdomadaire des prélèvements > 5000 m3/an - incitation à l'amélioration du comptage		Technicien / chargé de missions	En régie	SMETA : 100%	
	AMO pour la mise en œuvre d'une solution pour la télétransmission et la télégestion des données de suivi quantitatif de la nappe	Rééquipement du réseau piézométrique avec matériel plus performant	SAGE/PGRE Contrat III	1	Rédaction des CCTP / consultation des entreprises		Technicien / chargé de mission	31 000 €	AE : 50% CD34 : 0-20% SMETA : 30-50%
		Fourniture et installation de compteurs/boîtiers communicants pour les prélèvements > 5000 m3/an	SAGE/PGRE contrat III	1			Technicien / animateur SAGE/PGRE	20 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
		Mise en place d'une plateforme de télégestion des données de prélèvements et de niveau de la nappe recueillis en temps réel	SAGE/PGRE contrat III	1			Technicien / animateur SAGE/PGRE	95 000 € (avec AMO)	AE : 70% SMETA : 30%
	Adaptation outil LYXEA	SAGE/PGRE contrat III	3	Intégration données capteurs et compteurs temps réel + valorisation		Technicien / animateur SAGE/PGRE	3 000 €	AE : 70% SMETA : 30%	

REÇU EN PREFECTURE

le 27/01/2022

Application agréée E-legalite.com

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES	Étude des relations nappe alluviale de l'Hérault/ nappe astienne	SAGE Contrat III	2	Phase 1 - Phase 2 Suivi piézo - qualification des échanges	Phase 2-phase 3 Suivi piézo- quantification des échanges	Chargé de mission	100 000 €	AE : 50% REGION : 20% CD34 : 8% SMETA : 11% SMBFH : 11%
	Étude de faisabilité technique et d'opportunité de remplissage des piscines des campings en eau brute	SAGE/PGRE Contrat III	3	Rédaction cahier des charges	Mise n place du protocole d'essai	Chargé de mission	[25 000 €]	AE : 50% REGION : 30% SMETA : 20 %
	Déclaration/Recensement des forages domestiques sur les territoires communaux	SAGE/PGRE	2	Suivi du recensement des forages domestiques sur les territoires communaux Accompagnement des services communaux dans mise en œuvre du SAGE/formation		Technicien	En régie	SMETA : 100%
PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE	Protection des captages programmation des travaux sur forages défectueux situés dans PPR	SAGE Contrat III	2	convention de mandats avec MO - programmation des travaux		Technicien	En régie	SMETA : 100%
	Elaboration des plans de gestion sur les zones de sauvegarde	SAGE Contrat III	1	Porter à connaissance étude ZV + concertation autour du programme d'action - proposition d'un plan de gestion		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
	Mise en compatibilité des SCOt et PLU avec le SAGE	SAGE (plan com.) contrat III	1	Concertation/ Elaboration d'un guide (suite)		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%

REÇU EN PREFECTURE

le 27/01/2022

Application agréée E-legalite.com

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
GESTION EQUILIBREE DE LA RESSOURCE	Schéma de mobilisation des ressources sur le périmètre astien	SAGE/PGRE	1	définition/validation des protocoles de gestion en période normale et en période de crise/ rédaction rapport/validation		Animateur SAGE/PGRE Chargé de missions	En régie	SMETA : 100%
	Accompagnement des usagers vers la révision de leur autorisation de prélèvement	SAGE/PGRE	1	En coordination avec les représentants des catégories d'usagers : information des usagers, actualisation des situations, recueil des informations nécessaires à la révision des autorisations		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%
	Accompagnement des usagers dans la réalisation des économies d'eau en lien avec leurs représentants	SAGE/PGRE	2	Autres usagers : Promotion des économies d'eau - validation des plans d'action Campings : Promotion des économies d'eau - validation des plans d'action et modalités de financement- suivi mise en oeuvre		Chargé de missions Technicien GE	En régie	SMETA : 100%
EVALUATION GOUVERNANCE	Évaluation mise en oeuvre du SAGE/PGRE/Contrat III	SAGE/PGRE/contrat III	2	Suivi des indicateurs/ validation tableau de bord du SAGE	Bilan annuel	Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100 %
	Bilan annuel de la ressource	SAGE/PGRE	1	Analyse, rédaction, diffusion		Chargé de mission	En régie	SMETA : 100%
	Structuration gouvernance	SAGE	3	Conventionnement CLE/SMETA/représentants usagers/autres CLE...		Animateur SAGE/PGRE	En régie	SMETA : 100%

REÇU EN PREFECTURE

le 27/01/2022

Application agréée E-legalite.com

Thèmes	Actions	Programme concerné	Priorité *	Calendrier		Intervenant Principal SMETA	Montant prévisionnel opération	% Participations
				Sem 1	Sem 2			
SENSIBILISATION/ COMMUNICATION	Animation de la charte « Je ne gaspille pas l'eau »	SAGE (plan com.) Contrat III	1	Réunion CA (labellisation) Accompagnement communes et EPCI Newsletter	Accompagnement communes et EPCI Réunion CA (objectifs) Newsletter	Chargé de missions	2 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Animation en milieu scolaire	SAGE (plan com.) Contrat III	1	Organisation et suivi Année 2021/2022	Organisation et suivi Année 2022/2023	Technicien	17 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Refonte du site internet du SMETA	SAGE (plan com.) contrat III	2	Développement- Mise en ligne	Formation - Réception de l'outil	Animateur SAGE/PGRE	15 000 €	AE : 70% SMETA : 30%
	Création de supports d'information (fiches techniques, fiches SAGE, guide)	SAGE (plan com.) Contrat III	2	Réalisation maquettes/édition		Technicien/ animateur SAGE/PGRE	3 000 €	AE : 70% SMETA : 30%

* Priorité 1 : à réaliser, priorité 2 : pouvant être décalé, priorité 3 : pouvant être reporté

REÇU EN PREFECTURE

le 27/01/2022

Application agréée E-legalite.com